

# Culture

## Les lieux artistiques alternatifs en marge forcée

Article réservé aux abonnés



Menu



Politique International CheckNews

Culture Idées et Débats Société

Enquêtes Environnement Economie

Lifestyle Portraits Sports

MICHEL RIBAY

contraints à l'arrêt et particulièrement vulnérables, se voient délogés par des maires de tous bords politiques.



Le collectif d'artistes Mix'art Myrys est privé de locaux et de subventions depuis plus de trois mois par Toulouse Métropole. Ici, lors d'une manifestation contre leur expulsion, le 29 janvier. (Romain Laurendeau/Libération)

par [Annabelle Martella](#)

publié le 3 mai 2021 à 20h35

(mis à jour le 4 mai 2021 à 17h59)

## Dans la même rubrique



## Mario Monicelli, comédie dévastée

30 avr. 2023 abonnés

«Photomachinées», faite de familles

Photographie 30 avr. 2023 abonnés

Nicole Ferroni : «Le tout-venant du boum-boum ou du tsoin-tsoin»

Musique 30 avr. 2023 abonnés

«Wartales» : en route, mauvaise troupe

Jeux vidéo 30 avr. 2023 abonnés

## Le portrait du jour



Lors des dernières élections municipales, dans la petite commune de Theix-Noyalo (Morbihan), Christian Sébille a fait de la guerre contre la Cimenterie un argument de sa campagne. En février, le maire (sans étiquette) a même décidé de ne pas reconduire le bail d'occupation de cette structure, lieu culturel citoyen, exigeant le départ de l'association au 31 août tout en lui baissant sa subvention. La raison ? *«Face à la crise sanitaire que vit la Nation [...], il demeure impossible pour l'association d'assurer l'ensemble des objectifs qui lui sont assignés au sein de la présente convention»*, peut-on lire sur la délibération du conseil municipal. Mais comment pourrait-il en être autrement quand les lieux culturels demeurent fermés ? Deux ans plus tôt, la Cimenterie n'avait-elle pas accueilli 18 résidences artistiques, en plus de l'organisation de deux festivals d'arts de rue, devenant ainsi un lieu fédérateur pour tout un réseau de compagnies et d'associations locales ? La nouvelle municipalité n'a pas l'air de goûter à ces concerts de hardcore proposés par des bikers, ni à la création des jardins partagés dans sa commune. Elle n'a, en tout cas, pas souhaité donner son point de vue à *Libération*. Samuel Rossier, cofondateur de la Cimenterie et originaire de la région, ne décolère pas : *«Le maire a des préjugés complètement infondés, pensant que la Cimenterie regroupe tous les marginaux du coin.»*

Difficile de dire quand, exactement, cette petite mélodie est devenue rengaine. Mais en pleine pandémie, elle est devenue particulièrement entêtante. Alors que le secteur culturel vit une crise sans précédent, plus d'une douzaine de lieux alternatifs en France, squats d'artistes ou friches culturelles, parfois ancrés sur leurs territoires depuis plusieurs dizaines d'années, sont menacés de disparition. [Le Théâtre de Verre à Paris](#), [les ateliers d'artistes du Bateau-Lavoir à Saint-Denis](#), le Mix'art Myrrys à Toulouse, le centre d'art Castel Coucou à Forbach (Moselle), le collectif de plasticiens Contemporains à Ribérac (Dordogne)... Ces associations et collectifs d'artistes – créateurs de lieux hybrides qui font cohabiter, loin des contraintes du marché, culture et enjeux sociaux selon des modèles d'autogestion – occupent



**Anne Souyris, santé pour t**

28 avr. 2023 abonnés

généralement des locaux appartenant aux municipalités. Les étiquettes politiques sont aussi variées que les prétextes invoqués pour déloger : sécurité du bâtiment, projet d'aménagement urbain, soupçon d'élitisme... Et si toutes les discussions ne se mènent pas dans le même climat de défiance qu'à Theix-Noyalo, les perspectives de relogement sont, au mieux, totalement floues.

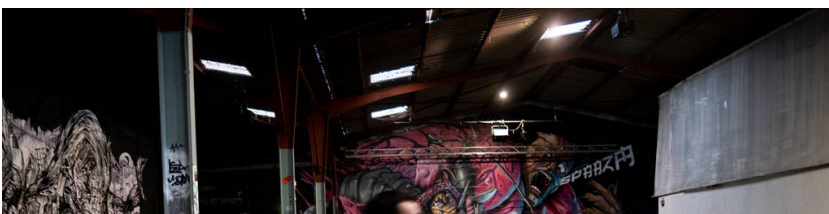
## **«Ces territoires pauvres ont besoin de lieux comme les nôtres»**

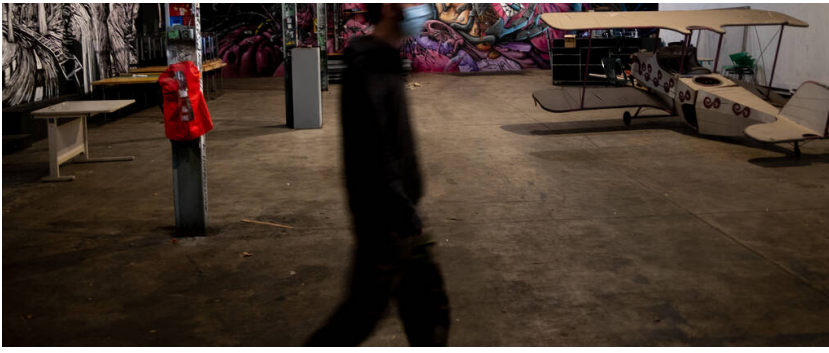
La pandémie serait-elle l'occasion rêvée de se soulager discrètement d'acteurs culturels jugés un peu trop récalcitrants ? Difficile de penser autrement du côté de Mix'art Myrys, privé de locaux et de subventions depuis plus de trois mois par Toulouse Métropole. Reconnu comme un pilier des contre-cultures, notamment dans le rapport Lextraît sur les «nouveaux territoires de l'art» (2001), ce collectif autogéré né dans les mouvements de squat des années 90 a apporté officiellement son soutien, au second tour des municipales, à la liste Archipel citoyen contre l'édile sortant Jean-Luc Moudenc (LR-LREM). Auparavant, les relations avec la municipalité n'étaient déjà pas au beau fixe, les deux parties peinant à s'entendre sur la somme à attribuer pour la réhabilitation du hangar du Mix'art Myrys. Depuis, *«la culture étant à l'arrêt, il nous est impossible de dégager des recettes propres, explique Joël Lécussan, coordinateur de la structure. Et sans subvention de la métropole, nous avons été obligés de licencier trois personnes [sur une équipe de six salariés, ndlr]. Le rapport de force aurait été différent si on avait pu mobiliser du public. Désormais, on réfléchit à plusieurs scénarios et il est possible que nous finissions par nous installer sur une autre commune. C'est fou de devoir quitter Toulouse après plus de vingt-cinq ans...»* Proche de la place du Capitole, le

pavillon Mazar, laboratoire permanent des arts de la scène soutenu notamment par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et la région Occitanie, s'est quant à lui éteint en mars, après une veillée funèbre organisée par le Groupe

Merci qui l'a investi pendant vingt-quatre ans. Le théâtre désormais inoccupé n'appartient pas à la Ville, mais celle-ci n'aurait rien fait pour le sauver, dénonce la compagnie qui a trouvé refuge au théâtre Garonne (une scène nationale) jusqu'à fin juin et ne sait pas de quoi son avenir sera fait. Concernant la récente situation de ces deux lieux culturels, la métropole de Toulouse n'a pas souhaité répondre aux questions de *Libération*.

A Forbach, le centre d'art contemporain Castel Coucou entretient aussi une relation très tendue avec sa tutelle. Installée en 2015 dans la synagogue, un des plus vieux monuments de la ville lorraine, l'association est liée depuis plus de trente ans à l'histoire de l'ancien bassin houiller. Alexandre Cassaro, maire LR récemment élu en a décidé autrement : il a résilié brutalement la convention de mise à disposition du bâtiment, exigeant que le Castel Coucou quitte les lieux en novembre. Contacté par *Libération*, le maire n'a pas souhaité clarifier cette situation. *Le Républicain lorrain*, quotidien régional, s'interrogeait ainsi : «*Castel Coucou, association qui fait la promotion de l'art contemporain, serait trop élitiste ?*» Jointe par téléphone, Florence Jousset, directrice artistique du lieu, fulmine : «*C'est révoltant d'entendre encore une fois que l'art contemporain n'est pas accessible alors que de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle sont menés. Ces territoires déjà pauvres ont besoin de lieux comme les nôtres et non qu'on tire la culture vers le bas. Le fossé va devenir encore plus grand entre des grandes villes comme Metz, qui a le centre Pompidou, et des communes comme Forbach.*»





Au Mix'art Myrys, le 29 janvier à Toulouse. (Romain LAURENDEAU/Photo Romain Laurendeau pour Lib)

## «On devrait bénéficier d'un moratoire»

Même lorsque les municipalités disent reconnaître la qualité des expériences artistiques menées, leurs relogements restent incertains. C'est ce que vit actuellement le Dispel, installé depuis 1997 dans une ancienne laiterie de Saint-Martin-le-Vinoux, ville limitrophe de Grenoble. Le bâtiment, situé aux abords d'un monument historique récemment lauréat du loto du patrimoine de Stéphane Bern, doit être démantelé au profit d'espaces verts. Coincé dans des imbroglios administratifs entre la municipalité EE-LV de Grenoble et la métropole (ex-PS), le collectif d'artistes et de cinéastes – dont fait partie le mythique atelier MTK, rare laboratoire de développements de films argentiques – se sent particulièrement délaissé. D'autant que le maire (DVG) de Saint-Martin-le-Vinoux a récemment déposé une plainte concernant l'occupation d'un bâtiment qu'il juge dangereux. Contactée par *Libération*, la municipalité de Grenoble s'engage, de son côté, *«à proposer au collectif un relogement avec conventionnement. Une visite des potentiels locaux d'accueil [a été] organisée à la fin du mois d'avril.»* Le Dispel, pris à la gorge par cette récente procédure judiciaire, ne préfère *«pas trop s'emballer vu le nombre de propositions avancées sans suite»*.

Ballottés au gré des changements de politiques locales, ces lieux «alternatifs» sont, dans un contexte pandémique, plus vulnérables que jamais. *«C'est comme ça depuis toujours, mais c'est d'autant plus pervers d'évacuer des lieux culturels durant cette période, on devrait pouvoir bénéficier d'un moratoire»*,

signale Juliette Bompont, directrice de Mains d'œuvres, [une friche artistique historique de Saint-Ouen \(Seine-Saint-Denis\), dans le viseur de l'ancienne municipalité](#) mais sécurisée par le nouveau maire PS Karim Bouamrane. Les décisions sont jugées d'autant plus injustes que, comme le rappelle le codirecteur de l'Observatoire des politiques culturelles, Emmanuel Vergès, nombre de ces espaces ont été moteurs d'actions solidaires lors du premier confinement, distribuant des vivres aux plus précaires et inventant de nouvelles manières d'accéder à la culture, [à l'instar de la Clef, cinéma parisien aujourd'hui menacé](#), qui organisa pour les habitants des immeubles mitoyens des projections de films en plein air. De plus, ces lieux non labellisés par l'Etat, soumis au bon vouloir des municipalités, *«peuvent avoir du mal à faire valoir leur utilité sociale auprès des décideurs publics, ce qui les rend vulnérables en cas de tension*, remarque Philippe Henry, chercheur en socio-économie de la culture. *Ces acteurs de la société civile se retrouvent ainsi souvent chacun à défendre leurs projets sans être assez fédérés, ce qui réduit encore le rapport de force en leur faveur».*

## **«Nous sommes dans un entre-deux»**

Qui donc, alors, pour les aider ? La Cimenterie, elle, est soutenue par la région Bretagne, mais la tutelle n'a pas pu empêcher la défection de la municipalité : *«C'est regrettable, surtout en cette période où les lieux de création sont plus indispensables que jamais*, déplore Jean-Michel Le Boulanger, premier vice-président de la région. *La Cimenterie nous semblait intéressante et intégrée dans le réseau local, mais l'Etat, tout comme la région, ne peut donner aucune injonction au bloc communal.»* La Drac Grand-Est, de son côté, ne peut pas faire grand-chose non plus face à la municipalité de Forbach en ce qui concerne le Castel

Coucou. *«Nous sommes dans un entre-deux car ce n'est pas un centre national conventionné*, précise-t-elle. *Nous avons un rôle de partenaire. Nous dispensons des conseils tout en étant très respectueux de l'indépendance des collectivités.»*

Et l'Etat ? L'Etat, explique le ministère de la Culture, *«n'a pas vocation à intervenir dans les relations entre les collectivités territoriales et les collectifs installés dans ces lieux»*. Pour autant, il veut privilégier [les «tiers-lieux», terme aux contours flous](#) qui peut désigner aussi bien ces lieux alternatifs que les fab labs et les espaces de coworking. Porté par cinq ministères (Education, Travail, Cohésion des territoires, Economie, Culture), le Conseil national des tiers-lieux, créé il y a deux ans, dispose en fait de peu de leviers pour pérenniser le maillage existant. En 2019, lors des menaces d'expulsion de Mains d'œuvres à Saint-Ouen, Patrick Levy-Waitz, auteur du rapport de mission sur le coworking et les tiers-lieux, [confiait déjà à Libération](#) : *«La ville bouge, d'accord. Mais l'on ne peut pas, le jour où un projet architectural naît, mettre les acteurs culturels à la porte sans proposer d'alternative crédible, sans reconnaissance de l'usage qu'ils ont inventé [...] Il faudrait que l'Etat adopte une doctrine en la matière.»* Depuis, certains dispositifs du ministère sont ouverts à ces lieux «intermédiaires», comme «l'été culturel» ou récemment les «quartiers culturels créatifs», lancés en soutien aux tiers-lieux culturels pendant deux ans avec une enveloppe de 3 millions d'euros, sur les crédits du plan de relance du ministère de la Culture. *«Par ailleurs, l'enveloppe de 400 millions d'euros dédiée aux industries culturelles et créatives du quatrième programme d'investissements d'avenir comprendra des mesures en faveur des tiers-lieux dans les territoires»*, certifie le ministère de la Culture. Mais cette somme ne leur sera bien évidemment pas spécifiquement dédiée. Et une fois fermé par les collectivités, difficile de la toucher.



© Libé 2023

---

#### Dans l'actu

Réforme des retraites

#### Services

S'abonner

#### Conditions générales

Mentions légales

#### Où lire Libé?

Lire le journal